

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BUREAU (2021-2023)

Le mandat de 2 ans que vous nous avez confié s'achève. Dans notre journal, nos messages électroniques, sur notre site, lors de nos visites d'écoles et de nos Réunions d'Information Syndicale, ou de nos stages, nous vous avons très régulièrement rendu compte de nos actions, de nos interventions et de notre travail en défense de vos droits, de vos revendications et de l'Ecole publique. **Ce rapport d'activité est loin d'être exhaustif, (sinon il faudrait des dizaines de pages) mais il est le reflet de notre activité. Il nous permet de rappeler aux adhérents du SNUDI-FO 53 les positions et principes défendus par le syndicat. C'est par notre présence et notre connaissance du terrain, que nous pouvons peser dans les discussions avec les responsables administratifs, dans les instances, mais aussi en audience, pour faire valoir nos droits et nos intérêts. Encore une fois, le syndicat est notre outil à tous, il appartient à TOUS ses adhérents, il existe par ce que nous en faisons, et par ce que nous définissons et décidons ensemble. Indépendance, constance, sérieux, réactivité et détermination font que le SNUDI-FO est désormais la 1^{ère} Force syndicale dans les écoles Publiques du département de la Mayenne.**

Année scolaire 2021-2022

- 15 réunions du bureau départemental
- 4 réunions du conseil syndical
- Conseil National du SNUDI-FO en décembre 2021 en Sarthe : Stève Gaudin et Frédéric Gayssot représentent le département.
- 13 réunions d'information syndicale (RIS)
- 12 **stages** organisés à Laval.
- Visites d'écoles** régulières et toute l'année scolaire
- Publication d'un **Memento** actualisé pour les adhérents et distribué dans les visites d'école.
- Publication de 4 **communales** Papier, envoyées aux adhérents et aux écoles.
- 38 Communal-Email envoyées
- Des audiences dont : **IA (8 juillet 2022)**, [Mairie de Mayenne \(26 juin 2022\)](#), **IA (3 juin 2022)**, **IA (14 octobre 2021)**, [Mairie de Laval \(28 septembre 2021\)](#)...

Interpro

- [Congrès de l'UD FO 53 le 19 novembre 2021](#), avec 230 personnes, simples adhérents ou militants FO du département de la Mayenne
- Grève interprofessionnelle le 5 octobre
- **Manifestation à Paris** pour la défense de l'hôpital : Le SNUDI-FO 53 avec le syndicat du CHNM et CH-Laval, le GD et son UD s'est rendu au ministère de la santé pour la défense de l'hôpital sujet aux mêmes problématiques que l'école (moyens, rigueur budgétaire, manque de postes et de personnels, précarisation des métiers. Cette manifestation, à l'origine mayennaise, prend une dimension nationale et de très nombreux départements sont présents.

Médecine de prévention : Nouvelle campagne de demandes de visites médicales : 80 demandes sont formulées avec le SNUDI-FO 53

Inclusion scolaire

En début d'année scolaire, le SNUDI-FO 53 rend public des témoignages et des fiches RSST (anonymés) qui sont repris dans la presse. En novembre, publication d'un [journal spécial départemental](#). Le 8 décembre, réunion publique en présence de Clément Poullé secrétaire général de la fédération (la FNEC-FP FO).

AESH

Le SNUDI-FO syndique, aide, conseille et accompagne toujours plus de collègues AESH. Une commission AESH est créée avec le SNFOLC 53 et plusieurs AESH intègrent cette commission. Le syndicat intervient régulièrement pour la défense de ces personnels, et est à l'initiative des intersyndicales.

Un nouveau guide AESH départemental est publié.

Convention nationale des AESH le 15 septembre 2021, en présence d'une déléguée FO, AESH de la Mayenne décide d'une [montée au ministère le 19 octobre 2021](#). **Avec les syndicats mayennais de la FNEC-FP FO 53 des AESH de Mayenne ont fait le déplacement pour manifester à Paris, où plus de 3000 personnes étaient rassemblées** à l'appel de FO, FSU, CGT éduc'action, Sud éducation, SNALC et SNCL. En Mayenne, les syndicats n'ont pas souhaité s'associer à la montée au ministère. Cette mobilisation des AESH était inscrite dans le même mouvement qu'a engagé le syndicat FO de l'Hôpital de Mayenne avec une association d'usagers, et qui ont appelé à une montée nationale de tous les hospitaliers et de toute la population, de toutes les organisations qui combattent les suppressions des lits et d'hôpitaux, le 4 décembre à Paris, chez le ministre de la santé.

[Pétition AESH, FO-FCPE](#)

Direction d'école

Multiplication des interventions du syndicat pour l'abandon des GDDE et la réunion des CHSCT en lieu et place, instances officielles : refus des autres syndicats, interventions auprès du DASEN...([courrier du 22/11/21](#))

La loi Rilhac est adoptée en commission mixte paritaire (Sénat + assemblée) le 16 novembre : Madame la députée Rilhac est félicitée par le ministre Blanquer, ses soutiens syndicaux (UNSA, CFDT), le syndicat SDDE (syndicat créé de toutes pièces cet été et pour l'occasion) et les groupuscules GDID et GTRID. ([lire à ce propos le communiqué du conseil syndical du SNUDI-FO 53](#)) Le 23 décembre 2021, trois articles du code de l'Education (L 411-1, L 411-2 et L 411-4) ont été modifiés en application de la loi Rilhac : le conseil d'école devient décisionnaire (article L411-1) et renforce l'autonomie des écoles + Mise en place de la délégation de compétences du DASEN et de l'autorité fonctionnelle (L 411-1)

Le SNUDI-FO 53 est à nouveau seul pour alerter sur le dispositif [ADAGE](#).

Evaluations d'école

[Journal spécial du SNUDI-FO 53 publié en avril 2022](#)

Le SNUDI-FO 53 propose l'action commune aux autres syndicats. Un [appel départemental](#) à refuser les évaluations d'écoles est lancé !

En CHSCT, suite à l'insistance de FO, à la mobilisation des écoles, l'administration est contrainte de reconnaître que ces évaluations d'école ne peuvent pas être imposées. Aucune école ne peut être désignée volontaire. Les maladroites de quelques IEN ont été corrigées, et des consignes leur ont été données. Un premier recul à mettre au compte de la pugnacité et au sérieux du SNUDI-FO 53.

Postes

Carte scolaire : Le SNUDI-FO se déplace en réunions publiques, en RIS, et en visites d'écoles pour recenser les écoles menacées de fermeture.

[La carte scolaire 2022](#)

Le syndicat rencontre les collègues, les élus et les parents d'élèves.

Fermeture programmée de 3 écoles publiques sur Mayenne : le syndicat agit ([Télécharger le communiqué du SNUDI-FO 53](#))

Listes complémentaires : le syndicat obtient le recrutement de toutes les listes complémentaires ([courrier au DASEN du 24 janvier 2022](#))

Avis présenté par FO le 24 janvier 2022 :

Le CTSD réuni le lundi 24 janvier 2022 constate que le nombre d'inscrits sur liste complémentaire dans l'académie ne permet pas de pallier le manque de moyens.

En ce sens, le CTSD demande le ré-abondement de la liste complémentaire pour permettre le recrutement de fonctionnaires stagiaires à hauteur des besoins urgents pour :

- qu'aucune fermeture de poste ne soit décidée;
- l'ouverture de toutes les classes réclamées par les équipes enseignantes
- la création immédiate de postes RASED pour le renforcement des réseaux d'aides dans toutes les circonscriptions du département
- la création de postes de remplaçants à hauteur des besoins

POUR : FO et CGT

ABSTENTIONS : FSU et UNSA

Remplacement : interventions du syndicat auprès du DASEN et en CHSCT. Les besoins en termes de postes sont listés et portés auprès des autorités administratives. Relai des témoignages alarmants des collègues ([enquête du SNUDI-FO 53](#))

[Pétition pour la revalorisation de l'ISSR](#)

En Mars 2022, le ministère annonce (enfin) la revalorisation de l'ISSR.

AVIS FO au CHSCT-D 53 : Au regard des conséquences sociales qu'ont les brutales augmentations du prix des carburants, le CHSCT D de la Mayenne demande la réévaluation urgente des taux des indemnités kilométriques, de l'ISSR et de la valeur du point d'indice.

Abstention : UNSA / POUR : FO, FSU, CGT

13 janvier : Le 13 janvier, une grève massive dans l'Education Nationale : Face au rejet massif qui s'est exprimé le 13 janvier, le gouvernement est contraint de faire des annonces... (insuffisantes). En Mayenne, le SNUDI-FO est à l'initiative de l'intersyndicale, et de l'audience auprès de la préfète. Au moins 60 écoles sont totalement fermées. Ce 13 janvier est une mobilisation historique. Pour autant, à part quelques miettes et de vagues promesses, nous n'avons rien gagné ! 5 millions de masques pour plus d'un million de personnels, de quoi tenir 5 jours ! Mais ces quelques miettes, et ce changement de ton, sont le signe que nous sommes en position de force pour faire entendre nos revendications. FO propose à nouveau l'action commune aux autres syndicats, mais aucune suite ne sera donnée.

Covid : Interventions du syndicat pour la satisfaction des revendications liées aux postes, aux moyens et à la protection des personnels. Nouvelle [procédure d'alerte](#) avant la rentrée de janvier 2022, comme en 2020 et en 2021, nous faisons face à la désorganisation, aux ordres et contre-ordres, aux protocoles bidons, à la cacophonie ministérielle, à l'amateurisme et à l'irresponsabilité...

3 janvier 2022 : [lettre ouverte du syndicat aux parents d'élèves](#)

Nouvelle instance partenariale de « concertation sur la question de la gestion de la crise sanitaire en milieu scolaire » le 2 février 2022... Dans le département FO a fait une déclaration et à l'issue de la réunion, FO s'est adressée aux syndicats départementaux (CGT, FSU et UNSA) pour demander ensemble des CHSCT en lieu et place de ces « instances partenariales ». Seule la FNEC-FP FO a finalement formulé cette demande ([lire le courrier au DASEN du 14.02.22](#))

Saisis par plusieurs collègues du département au sujet du non versement de la prime Covid (accueil des enfants des personnels prioritaires pour la période comprise entre les 6 et 10 avril 2021 et entre les 26 et 30 avril 2021), le SNUDI-FO 53 a interpellé différents services qui ont reconnu les erreurs. Le syndicat obtient la réparation du préjudice pour les collègues.

Laïcité

[Les sarments, Bais](#) : Une « école privée hors contrat » veut s'installer à Bais, paisible commune du nord-est mayennais, le SNUDI-FO 53 intervient à tous les niveaux pour empêcher cette installation et saisit Miviludes (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires). Suite aux interventions du syndicat, l'implantation de l'école est repoussée.

CODUL : à notre initiative, en lien avec la fédération et l'UD, création du collectif d'Organisations pour le Développement de l'Université à Laval, dans lequel l'UD FO est partie prenante : Des moyens pour l'enseignement supérieur public à Laval !

Rythmes scolaires

Le SNUDI-FO 53 s'adresse à tous les collègues des écoles encore à 4,5 jours et intervient auprès des mairies.

Mutations interdépartementales

Le SNUDI-FO porte tous les dossiers qui lui sont confiés, et obtient satisfaction sur plusieurs INEAT-EXEAT.

Mouvement

[Interventions du SNUDI-FO en GT le 2 février](#)

A l'issue de la phase de communication des résultats, le syndicat est en capacité de les communiquer (même partiellement), ainsi que le rang de classement des collègues sans postes (ce que l'administration refuse de

faire). Comme en 2021, le SNUDI-FO 53 a demandé et obtenu confirmation pour la possibilité de changer l'ordre des vœux, ajouter un vœu, supprimer un vœu, vous pouvez donc le faire directement sur votre accusé de réception.

PPCR

Comme en 2021 et suite à notre intervention du 6 septembre ([lire courriel au DASEN](#)), les tableaux d'avancement des collègues promus ont été publiés sur le site de la DSDEN. Le SNUDI-FO obtient satisfaction sur plusieurs recours.

Le 8 juillet, pendant les congés, le SNUDI-FO 53 est reçu en audience DSDEN pour porter les recours mouvement, les recours hors-classe, la défense des demandes d'INEAT-EXEAT, et au sujet des listes complémentaires et de leur recrutement nécessaire...

PES

Visites à l'INSPE (affichage et prise de contact avec les stagiaires) et informations régulières aux PES
Le SNUDI-FO a conseillé les collègues PES convoqués devant le jury académique.

Site internet régulièrement mis à jour et très visité 328735 visites de notre site de septembre 2021 à août 2022 avec 1,68 millions de vues de pages du site.

Syndicalisation (2022) : passage de 124 à 135 adhérents.

Année scolaire 2022-2023

- 16 réunions du bureau départemental
 - 17 [RIS](#) organisées dans le département
 - 7 [stages](#) organisés
 - Publication d'un nouveau **Memento** de rentrée pour les PE adhérents et les écoles
 - Publication d'un nouveau guide AESH
 - Des [audiences](#) dont : IA le 10 juillet 2023, recours mouvement, dossiers individuels), IA le 17 janvier 2023 ([Compte-rendu](#)), IEN adjoint au DASEN le 24 octobre 2022 ([Compte-rendu](#)), IA le 5 octobre 2022 ([Compte-rendu](#)), IA le 16 septembre 2022 ([Compte-rendu](#))... etc
 - Visites d'écoles régulières** : comme chaque année les représentants du SNUDI-FO se déplacent dans TOUTES les écoles du département.
 - du 5 au 9 juin : congrès de la FNEC-FP FO et du SNUDI-FO à Angers, une délégation du SNUDI-FO 53 est présente. Stève Gaudin est réélu au bureau national.
- [Intervention pour le SNUDI-FO 53 à la tribune \(congrès FNEC-FP FO\)](#)

[L'affiche « violences et incivilités »](#) proposée par FO en CHSCT est (enfin envoyée) aux écoles

Elections professionnelles 2022

Suite à ces [élections](#), le SNUDI-FO 53 devient le 1^{er} syndicat des écoles du département.

130 collègues du département ont appelé publiquement à voter pour le SNUDI-FO. [Beaucoup de PE du 53 sont en campagne](#) avec l'équipe du conseil syndical. En Mayenne, la participation est en hausse : quasiment 60% (56,94% en 2018), ce qui conforte nos résultats. De plus en plus de PE font confiance à FO et se syndiquent au SNUDI-FO. Notre résultat est significatif de la progression de notre nombre d'adhérents. Nous passons de 175 voix (2018) à 269 (64 voix en 2014). Nous obtenons ainsi 36,7% des voix (10,59% en 2014, et 24,54% en 2018) ce qui nous permet de décrocher 2 sièges en CAPD. (Snuipp-FSU 2 et UNSA 1)

Les AESH ont aussi voté massivement pour FO qui devient la deuxième organisation en CCP académique.

Postes

Carte scolaire : Le SNUDI-FO se déplace en réunions publiques, en RIS, et en visites d'écoles pour recenser les écoles menacées de fermeture. [La carte scolaire 2023](#)

Listes complémentaires : Nous obtenons le recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire de l'académie. C'est une victoire à nouveau à mettre au compte des efforts des militants et militantes du SNUDI-FO dans l'académie de Nantes qui n'ont rien lâché depuis des mois, y compris cet été 2022.

Remplacement : interventions du syndicat auprès du DASEN et en F3SCT. Les besoins en termes de postes sont listés et portés auprès des autorités administratives.

Laïcité

[Sarments : le 22 septembre l'école n'est pas ouverte](#)
[Le courrier du SNUDI-FO 53 au préfet de la Mayenne](#)
[Le courrier du SNUDI-FO 53 à la Maire de Bais](#)
[Le communiqué du SNUDI-FO 53 du 15 septembre 2022](#)
[Article France Bleu Mayenne](#) du 22 septembre 2022

Courrier au DASEN : signalement d'une atteinte à la laïcité par la mairie de Laval (juin 2023)

Interpro

Participation aux mobilisations interpro en lien avec l'UD : [18 octobre en grève pour les salaires](#)

Retraites : implication permanente du SNUDI-FO 53 ; quelques dates clés

19 janvier : Une foule impressionnante : près de 9000 personnes ont défilé dans les rues de Laval pour le retrait du projet de réforme Macron-Borne. Détermination, unité, et une très belle manifestation : **75% de grévistes à l'Education nationale ! Des milliers d'écoles et d'établissements fermés !**

31 janvier : **Un coup de force extraordinaire !** Rien d'autre à démontrer : le président Macron est ultra minoritaire, sa réforme est rejetée partout ! **Une foule immense s'est levée : 10000 à Laval !** Plus le gouvernement fait de la pédagogie, plus il y a de monde dans la rue, et plus la colère gronde !

7 février : 8000 personnes, salariés du privé, du public, jeunes, retraités, privés d'emploi, dans l'unité des organisations syndicales, ont scandé « **RETRAIT DU PROJET MACRON, NI AMENDABLE, NI NEGOCIABLE** ».

7 mars : Ce 7 mars, unité et détermination ont une fois de plus fait trembler le bitume de la rocade Lavalloise et le gouvernement. Nous sommes sur la bonne voie, grève totale, reconduction partout, et blocage de l'économie nous amèneront à la victoire et au retrait de cette contre-réforme... Près de 12000 personnes ont manifesté et scandé : « **LA RETRAITE, ELLE EST A NOUS ... !** »

16 mars : Le Conseil des ministres vient de décider le 49-3. Ultra-minoritaire, le gouvernement fait le choix du passage en force. Mais il n'est pas au bout de ses peines ! Des milliers de manifestants et de grévistes sont en train de rejoindre le rassemblement à l'Assemblée nationale au soir du 16 mars, dans tous les départements, comme en Mayenne, des rassemblements s'organisent. Depuis le matin, le SNUDI-FO 53, aux côtés des salariés et des personnels encore mobilisés pour faire reculer le gouvernement. Nous sommes présents dans toutes les AG, tous les rassemblements, sur les piquets de grève, les actions de tractage, de barrages filtrants, ronds-points...

17 mars : Encore plus nombreux que la veille, des centaines et des centaines de manifestants rassemblées devant la préfecture, ont pris le chemin de la rocade Lavalloise.

18 mars : Plus de 150 personnes devant la permanence de Géraldine Bannier députée macroniste, à Château-Gontier avec FO, CGT, FSU et Solidaires. Le SNUDI-FO était présent, en nombre avec beaucoup de PE des

alentours. Une manifestation spontanée de 30 minutes a ensuite pris le chemin de la Mayenne via les rues de Château-Gontier. La macronneuse a le genou à terre !
Le roi est nu !

23 mars : **Marée humaine à Laval comme partout en France. 4 000 000 dans le pays : 4 millions ! Plus de 10000 personnes ont fait trembler le pavé à Laval ce 23 mars ; 10000 ! Et pourtant seulement 1/3 de grévistes dans le 1er degré ce 23 mars en Mayenne !**

28 mars : 700 à Château-Gontier, 1000 à Mayenne et pas loin de 7000 personnes se sont mobilisées aujourd'hui dans le département contre le projet Macron. Ni pourrissement, ni épuisement, mais une détermination intacte, et un nouveau souffle. « **Et on ira, Jusqu'au RETRAIT !** »

6 avril : Encore plus de 6000 personnes dans les rues de Laval ce 6 avril, plus que le 28 mars ! **Jamais il n'y aura eu autant de monde en 10 semaines de mobilisation historique.** La solidarité intergénérationnelle est exemplaire. La jeunesse s'est mobilisée massivement aujourd'hui. Il n'y a absolument aucun essoufflement, bien au contraire. La stratégie du pourrissement, cousue de fil blanc, mise en oeuvre par le gouvernement ne fonctionne pas. Le syndrome de l'autruche ajoute de l'huile sur le feu.

13 avril : Nouvelle démonstration de force avec 5000 personnes à Laval et 300 personnes le soir à Château-Gontier à l'appel de l'AG interpro locale avec le soutien des unions locales CGT-FO et CGT de Château-Gontier.

14 avril : **Macron promulgue sa loi scélérate en douce et catimini, pendant la nuit.**

Planqué et reclus dans son palais, comme un voleur, le roi Macron promulgue la loi en pleine nuit en catimini. Tout un symbole. Cela illustre s'il en était encore besoin que Macron méprise les citoyens français ravalés au simple rang de sujets. Le président pense conclure, mais il ouvre un nouveau chapitre et vient ajouter de l'huile sur le feu. La mobilisation continue. **Aucun syndicat n'ira à sa rencontre.** L'intersyndicale, dont l'unité est historique, tient sur la base de la même revendication, celle qui s'impose à toutes et tous, sauf à la macronneuse : **le RETRAIT !**

1^{er} mai : Encore un message clair pour le forcené de l'Elysée : 9000 personnes à Laval pour ce 1^{er} mai 2023 ! Plus de 2 millions de personnes dans tout le pays !
Un 1^{er} mai historique, unitaire et massif comme jamais. Un mot d'ordre : ABROGATION DE LA REFORME DES RETRAITES...

PES

Visites régulières à l'INSPE, journaux et publications spéciales, groupe Facebook pour les PES

Evaluations d'école

[Journal spécial du SNUDI-FO 53 publié en avril 2022](#)

[L'appel départemental](#) Intersyndical à refuser les évaluations d'écoles est actualisé à notre initiative. En audience le 5 octobre par le DASEN et l'IEN adjoint, une délégation du SNUDI-FO 53 a interpellé nos responsables au sujet des évaluations d'école. Si le DASEN laisse entendre que ces évaluations (qui découlent du Grenelle et de PPCR) pourraient être généralisées l'année prochain, il nous confirme qu'elles sont facultatives

Inclusion scolaire

Interventions constantes du syndicat sur les mêmes revendications : **Non à une nouvelle dégradation des prises en charge des élèves les plus fragiles ! Non à une nouvelle charge contre les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves ! Oui à la scolarisation adaptée aux besoins des élèves, en milieu ordinaire chaque fois que c'est possible, en établissement spécialisé chaque fois que nécessaire**

Alertes concernant l'acte 2 de l'école inclusive, dès le début de l'année scolaire

MAT

Interventions du syndicat pour la revalorisation de l'indemnité SOPA.

Communication

Publication de 5 numéros de la [Communale](#) (Papier) Défense des dossiers individuels des adhérents accompagnés parfois en audience + un numéro spécial élections professionnelles

Page Facebook : + de 1500 abonnés

Twitter : + de 2000 abonnés

Youtube : [nombreuses vidéos réalisées](#)

Groupe privé Facebook des PE de la Mayenne : 350 membres

CommunalEmail ; envoi de 35 CommunalEmails aux adhérents et sympathisants.

Site internet régulièrement mis à jour et très visité 329532 visites de notre site de septembre 2022 à août 2023 avec 1,7 millions de vues de pages du site.

Syndicalisation (2023) : passage de 135 à 160 adhérents.

Les élèves en difficulté sont-ils bien traités ?

Le manque de moyens des élèves en difficulté et l'échec des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (Pial) mayennais sont des axes majeurs de Force ouvrière éducation 53.

Pour FO éducation 53, l'une des faiblesses majeures de la rentrée en primaire en Mayenne est le manque de moyens dédiés aux élèves en difficulté. « L'inclusion est une des solutions parmi d'autres, mais ce n'est pas la panacée. Il faut faire du cas par cas », fustige Fabien Orain, enseignant spécialisé.

FO estime qu'il faudrait davantage de remplaçants, de psychologues, d'enseignants spécialisés (maîtres E et G), d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). « Mais aussi d'unités localisées pour l'inclusion scolaire (classes Uli) et de structures spécialisées. Car les besoins explosent. Tout comme les dossiers gérés par la Maison départementale de l'autonomie, ajoute Steve Gaudin, le secrétaire départemental. Les psychologues, par exemple, n'ont plus le temps de rencontrer les élèves. Ils ne font plus que du remplissage de dossiers. »

Le statut des personnels AESH

Dans le collimateur du syndicat, également, les Pôles (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés). « Il permet au directeur des services académiques 53 de faire un tour de passe-passe. La structure mutualise les personnels AESH, ce qui crée l'illusion. Mais au bout du compte, les notifications adressées aux élèves en difficulté ne sont ni respectées, ni à la hauteur des besoins. Les parents s'en rendent compte. »

Pour FO, non seulement les personnels AESH sont en nombre insuffi-



Steve Gaudin, Fabien Orain, Hélène Colnot et Sébastien Touzé du syndicat FO Éducation 53, premier degré. (Photo: Ouest France)

sant. « Il faudrait en recruter environ 80. On sait en effet qu'entre 120 à 130 élèves ne sont pas ou mal accompagnés dans le département. » Et leurs conditions de travail « restent sous le seuil de pauvreté. Nous essaierons de nous faire entendre lors de la convention nationale du 15 septembre qui leur est consacrée. »

C'est l'un de leurs chevaux de bataille: exiger un capteur de dioxyde de carbone dans chaque classe du département. « Et lorsque le besoin se fait ressentir, il faut aussi que

l'enseignant ait accès à un purificateur d'air. »

D'autres craintes se profilent

FO a consulté une cinquantaine de professeurs des écoles à Laval (Mayenne), soit environ un quart des effectifs totaux. « 70 % d'entre eux demandent le retour à la semaine de quatre jours. Nous avons demandé au maire Florian Bercault, par écrit en juin, une vraie consultation des personnels sur cette question. Toujours pas de réponse de sa part ! »

À commencer par l'expérimenta-

tion annoncée par le gouvernement d'octroyer au directeur la possibilité de recruter lui-même des enseignants. « C'est la voie tracée vers la privatisation de l'enseignement. »

FO 53 l'assure, ses deux axes de travail pour l'année seront la question des salaires des personnels et leurs conditions de travail. Une première manifestation est prévue jeudi 23 septembre. Puis mardi 5 octobre, en intercatégoriel.

Jean-Loïc GUERIN.

Ecole - Le revers de la médaille de l' « inclusion en milieu ordinaire »

Avec l'autorisation de leglob-journal.fr 2 novembre 2021

Réalité



Podcast > Rentrée scolaire : l'ITV de Steve Gaudin (Snudi-FO)

leglob-journal.fr 11 septembre 2021

Handicap : le constat cinglant de FO

Le syndicat dénonce la systématisation de l'inscription des élèves handicapés dans le système éducatif ordinaire.

C'est le sujet explosif à l'école, d'après le syndicat Force Ouvrière. La section éducation nationale de FO (Fnec-FP FO) de la Mayenne organise dans ses locaux à Laval, mercredi 8 décembre, une réunion publique sur le thème de l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Le syndicat FO a une position très claire sur la question. « Nous ne sommes pas défavorables à l'inclusion. Mais il faut examiner les situations au cas par cas pour que ce ne soit pas systématique pour que certains enfants puissent aller en établissements spécialisés », indique Clément Pouillet, secrétaire national de la Fnec-FP FO, invité en Mayenne pour l'occasion.

Des AESH en souffrance

Le syndicat dénonce une logique budgétaire à l'inclusion systématique des élèves en situation de handicap dans des classes d'écoles publiques. D'après Clément Pouillet, « un élève dans un IME (institut médico-éducatif) coûte 70 000 € à l'État et à la

Sécurité sociale. Le coût est divisé par 10 si on le met à l'école. On envoie ces enfants dans un système qui ne peut pas les accueillir », dénonce le syndicat.

Cette réunion publique était l'occasion également d'évoquer la situation des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) qui ont manifesté et fait grève le 19 octobre dernier à Laval et partout en France. « Je gagne à peine 800 € par mois, certaines de mes collègues ont trois emplois », souffle Muriel Lageiste, AESH à l'école élémentaire Jules-Ferry de Saint-Pierre-la-Cour et représentante Fnec-FP FO.

Toujours selon le syndicat, une centaine d'élèves en situation de handicap ne sont pas accompagnés en Mayenne. D'après la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Mayenne, tous les besoins sont couverts par les 797 AESH du département.

Maxime BOSSONNEY

La Mayenne en bref

FO demande des mesures plus fortes pour contrôler l'épidémie en classe

Le syndicat SNUDI-FO de la Mayenne alerte sur le manque de mesures « drastiques » pour contenir les contaminations de Covid-19 dans les écoles, alors que la France enregistre plus de 200 000 nouveaux cas par jour. Dans un communiqué publié hier, Force Ouvrière 53 regrette le choix du gouvernement « de maintenir coûte que coûte » les écoles ouvertes « aux dépens de la sécurité

des personnels et des élèves ». Le syndicat craint « une nouvelle pagaille dans les écoles » ainsi qu'une « dégradation des conditions de travail du personnel et des conditions d'apprentissage des élèves ».

Force Ouvrière demande, entre autres, l'installation de capteurs de CO2 et de purificateurs dans les classes, et des dispositifs systématiques et des masques FP2 à disposition.

Le conseil départemental assure de son côté que « l'ensemble des salles de classe de collèges publics et privés sont équipées de capteurs de CO2 », soit 1 000 appareils.

FO va par ailleurs « déposer une procédure d'alerte » dès la rentrée scolaire auprès du ministère de l'Éducation nationale.



31/01/23

L'Autre Radio
19/02/22

8 Pays de la Loire / Mayenne

Ouest-France
Lundi 18 octobre 2021

Des élèves handicapés en mal d'accompagnants

Muriel Lageiste est accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH), un statut précaire. Marie-Brigitte De Vaulx est maman d'un enfant qui n'a plus d'AESH. Elles tirent la sonnette d'alarme.



Muriel Lageiste, 55 ans, est AESH depuis trois ans. (Photo: OUEST FRANCE)

La mobilisation

« Oui, nous sommes tous dans le même bateau. Le métier d'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) n'est pas du tout valorisé. À l'heure où les élus parlent beaucoup d'école inclusive, les AESH devraient être une priorité du gouvernement. » La Lavalloise Marie-Brigitte De Vaulx, 36 ans, est la maman de Maieul, 4 ans et d'Arthur, 8 ans. Ils sont scolarisés à l'école Notre-Dame de Nulle-sur-Vicoin.

« Depuis un peu plus de quatre ans, mon fils Arthur a une notification de la MDA (1) pour bénéficier d'une AESH. » Ce qui était le cas jusqu'en juin. « Les deux AESH affectées à l'école sont parties pour des raisons personnelles. »

« Pouvoir avancer à son rythme »

Une seule AESH est affectée, depuis septembre, à mi-temps, à l'école Notre-Dame. À la place des deux postes qu'il y avait avant. Or, quatre enfants de cette école, Arthur compris, ont une notification MDA. « Un mi-temps, c'était totalement insuffisant ! » constate Marie-Brigitte De



Marie-Brigitte De Vaulx, sur le chemin de l'école avec ses enfants. Son plus grand, Arthur, n'a plus d'AESH dans son école pour l'instant. (Photo: OUEST FRANCE)

Vaulx. L'AESH dont bénéficiait Arthur lui était plus que précieuse pour lui permettre d'assimiler, autant que possible, les apprentissages. « Elle lui permettait d'avancer à son rythme en prenant le temps dont il a besoin. »

Angéline Pajot est la directrice de l'école Notre-Dame. « Nous aurons une AESH à temps plein après les vacances de la Toussaint. Mais, rien que pour notre école, il en faudrait deux au minimum... Nous sommes pour l'inclusion des enfants ayant un handicap. Mais il y a très peu de moyens pour recruter des AESH. La bonne volonté ne suffit pas ! »

Muriel Lageiste, 55 ans, est AESH à l'école publique élémentaire de

Saint-Pierre-la-Cour depuis neuf ans. Elle s'occupe de trois enfants. Cette ex-enseignante fera partie de la délégation mayennaise qui prendra part à la manifestation nationale organisée à Paris, mardi. « Nous voulons un vrai statut et un vrai salaire. Nous ne nous battons pas que pour nous. Nous le faisons aussi pour les enfants que nous accompagnons dans le cadre de notre métier et leurs parents et les enseignants. »

« Pour un vrai statut et un vrai salaire »

Muriel Lageiste gagne 677 € nets par mois pour 20 heures de travail par semaine. « La majorité des AESH cumulent plusieurs métiers pour

pouvoir vivre. » Elle, est sophrologue par ailleurs. « Avec nos petits salaires, si on n'était pas motivé, on ne tiendrait pas longtemps. »

Selon la fédération de l'Enseignement Force ouvrière (FO), il manquerait 50 AESH en Mayenne. « Plus de cent élèves ont une notification de la MDA mais n'ont pas d'AESH », évalue Steve Gaudin, de FO 53, Syndicat qui soutient, comme plusieurs autres, ce mouvement national pour défendre cet indispensable métier de l'ombre.

Mikaël PICHARD.

(1) Maison départementale de l'autonomie

Inclusion des élèves handicapés en Mayenne : « c'est de la maltraitance », dénonce Force Ouvrière

Le syndicat FNEC-FP FO 53 organisait ce mercredi 8 décembre 2021 dans ses locaux à Laval (Mayenne) une réunion publique sur le thème de l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Le syndicat dénonce un manque de reconnaissance pour les AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), et la systématisation de l'inscription des élèves handicapés dans le système éducatif ordinaire.

Le syndicat Force Ouvrière organisait une réunion publique ce mercredi 8 décembre 2021 à Laval (Mayenne) sur le thème de l'inclusion des élèves en situation de handicap. |

ARCHIVES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Maxime BOSSONNEY. Modifié le 09/12/2021 à 17h23 Publié le 09/12/2021 à 17h19

C'est le sujet explosif à l'école, d'après le syndicat Force Ouvrière. La section éducation nationale de FO (Fneec-FP FO) de la [Mayenne](#) organisait dans ses locaux à [Laval](#), mercredi 8 décembre 2021, une réunion publique sur le thème de l'inclusion des élèves en situation de handicap alors que [s'est achevée le 3 décembre 2021 la semaine académique de l'école inclusive en Mayenne](#).

« Un système qui ne peut pas les accueillir »

Le syndicat FO a une position très claire sur la question. « **Nous ne sommes pas défavorables à l'inclusion. Mais il faut examiner les situations au cas par cas pour que ce ne soit pas systématique et que pour que certains enfants puissent aller en établissements spécialisés** », indique Clément Poulet, secrétaire national de la Fneec-FP FO, invité en Mayenne pour l'occasion.



Clément Poulet (à droite), secrétaire national de la Fneec-FP FO, était invité en Mayenne pour l'occasion. | OUEST-FRANCE

Le syndicat dénonce une logique budgétaire à l'inclusion systématique des élèves en situation de handicap dans des classes d'écoles publiques. D'après Clément Poulet, « **un élève dans un IME (institut médico-éducatif) coûte 70 000 € à l'État et à la Sécurité**

« Une rentrée pas normale »

« C'est une rentrée certainement pas normale, ni presque normale. » Pour le secrétaire départemental du syndicat Snudi-FO, Steve Gaudin, la sérénité affichée par les instances de l'Éducation nationale ne colle pas avec la réalité du terrain. « Les collègues sont fatigués par des protocoles à répétition et l'absence de préparation », lui emboîte le pas Frédéric Gayssot, membre du bureau du Snudi-FO.

Une demande d'études sur la qualité de l'air

En revanche, en raison d'une importante vaccination parmi le corps enseignant, la crainte de tomber malade ne semble pas forte. Le Snudi-FO a toutefois écrit au directeur académique des services de l'Éducation nationale pour demander aux collectivités à ce que soient réalisées des études sur la qualité de l'air dans les écoles. « Si des irrégularités étaient

détectées, il faudrait alors que les écoles puissent être pourvues de purificateurs d'air », souligne Steve Gaudin. Pour l'instant, le syndicat n'a pas eu de réponse à cette demande. Le Snudi-FO réfute aussi le fait que toutes les demandes d'accompagnement soient pourvues. « Les notifications sont passées de 20 heures à 6 heures », explique Frédéric Gayssot. On mutualise aussi au lieu de répondre individuellement. » Résultat : un AESH peut intervenir pour plusieurs enfants dans une même classe. « L'inclusion se fait à marche forcée. Il y a plusieurs écoles que nous surveillons particulièrement », poursuit Steve Gaudin.

L'absence de nouvelles dotations par le rectorat pèse aussi sur le vivier des professeurs remplaçants. « Le Dasein (ndlr : directeur académique des services de l'Éducation nationale) ne défend pas assez le territoire. Il dit être au courant des difficultés des collègues, mais il est plutôt garant d'une



Les représentants du Snudi-FO : Frédéric Gayssot, Émilie Vannier, Sébastien Touzé et Steve Gaudin.

gestion austère demandée par le ministère. Souvent, il met en avant une moyenne d'encadrement, mais on ne peut pas mettre sur le même pied une moyenne d'une vingtaine d'élèves dans une école à deux classes en milieu rural et dans une école à six classes. »

Résultat : « On n'a jamais vu autant de démissions », s'accordent les représentants syndicaux. « Même parmi des jeunes qui ne sont pas encore titulaires », regrette Émilie Vannier, membre du bureau.

C. L. F.

Jeudi 9 septembre 2021 | LE COURRIER DE LA MAYENNE | 6 |

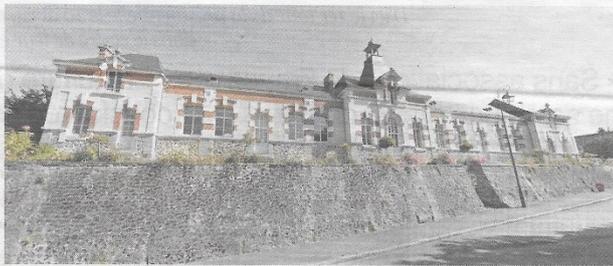
CDLM 24-03-2022

La Mayenne

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC RÉAGIT

Bais : l'école hors contrat inquiète

Le syndicat enseignant Snudi-FO 53 craint que l'ouverture d'une école hors contrat à Bais ne fragilise l'école publique de la commune. Il pointe aussi sa proximité avec la communauté Saint-Martin.



Que l'ancienne école publique de Bais accueille une école privée hors contrat est « une véritable provocation » pour le Snudi-FO.

Déjà présente à Toulouse, Carcassonne et Perpignan, l'Institution Les Sarments projette d'ouvrir une quatrième école à Bais à la rentrée de septembre 2022. Une école hors contrat qui s'appuie sur les méthodes d'apprentissage des années 1950-1960 (lire notre édition du jeudi 24 février).

Une arrivée qui inquiète le syndicat enseignant Snudi-FO 53. Ce dernier craint que cette installation « ne porte ombrage à l'école publique communale. L'école publique de Bais subit de plein fouet la baisse démographique et a déjà vu fermer sa 5^e classe », note le syndicat. « Ce n'est pas le même public qui est visé. Avec dix à quinze élèves domiciliés dans un rayon de 20 km autour de Bais, ça ne

va pas mettre en péril l'école publique, estime Marie-Cécile Morica, maire de la commune. Et à 200 € par mois, tout le monde ne peut pas s'y inscrire. Cela permet au contraire de faire découvrir Bais à de nouvelles familles et de faire revivre un bâtiment communal. »

La Miviludes saisit

« Les locaux convoités, justement, sont ceux de l'ancienne école publique, transformée en centre socioculturel Raoul-Couzin, du nom de l'ancien directeur de l'école publique puis du collège de Bais et ardent défenseur de l'école

laïque, indique le Snudi-FO 53. Y voir une école privée payante et promue par des croyants traditionalistes dénigrer l'enseignement public est ressenti comme une véritable provocation », fustige le syndicat, qui pointe la proximité d'Olivier Lefèvre, le directeur de l'Institution des Sarments, avec la communauté Saint-Martin d'Évron alors que l'école se revendique comme non confessionnelle. « Sa promotion est assurée par des prêtres lors de la messe dans plusieurs communes alentour », souligne le syndicat. « La réunion d'information du 25 février a en effet été annoncée à la fin d'une messe à Bais. Cela a pu lais-

ser penser à un projet conjoint mais ce n'est pas le cas », se défend Don Camille Rey, curé d'Évron, dont la présence à cette même réunion « a également prêté à confusion », reconnaît-il. « J'ai côtoyé Olivier Lefèvre à Rome il y a vingt ans. Il y a une certaine bienveillance par rapport au projet mais pas de soutien financier ou moral. » Le Snudi-FO 53 a pris contact avec le directeur académique de l'Éducation nationale « pour qu'il refuse l'agrément indispensable à l'ouverture » et a saisi la Miviludes (la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires).

Justine Montauban

Rythmes scolaires : chacun reste campé sur ses positions

Début juillet, un an après une enquête menée auprès des professeurs des écoles publiques, le syndicat Snudi-FO 53 relançait la mairie au sujet d'un retour à quatre jours d'école par semaine (contre 4,5 actuellement). La mairie écarte l'idée d'une nouvelle consultation.

L'an dernier, le syndicat Snudi-FO 53 a mené une enquête auprès des enseignants des écoles publiques lavalloises au sujet des rythmes scolaires. Un quart d'entre eux y a répondu, avec 70 % d'avis favorables à un retour aux quatre jours d'école hebdomadaires (contre 4,5 actuellement). En juillet 2022, le syndicat relançait la municipalité pour une consultation auprès des parents d'élèves. Mais chaque partie campe sur ses positions.

« Les résultats de notre enquête nous semblent représentatifs, et la volonté d'un retour aux quatre jours émane aussi du syndicat des Atsem », indique Steve Gaudin, de Snudi-FO, contrairement à la mairie. Le syndicat a été reçu en mairie en septembre 2021. « À l'époque, la municipalité n'envisageait pas une

consultation, notamment auprès des parents d'élèves, car une avait déjà été menée en 2018. Mais depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. » Aujourd'hui, 74 % des écoles mayennaises sont retournées à un rythme de quatre jours, pour 87 % des écoles du pays en 2018, avance Snudi-FO, pour qui la question repose « avant tout sur les différences de rythmes scolaires sur un même territoire ».

« On est plus efficace le matin »

Animateurs et agents du périscolaire sont eux aussi impactés par ce choix. « Leurs conditions de travail sont dégradées à cause de l'organisation actuelle », souligne Steve Gaudin. Nous avons vu la colère des animateurs il y



Le sujet des rythmes scolaires alimente régulièrement les débats.

a quelques mois. Actuellement, les Tap (temps d'activité périscolaire) sont contraints chaque jour et nécessitent une grosse prise en charge. En les condensant le mercredi, cela permettrait d'avoir des contrats moins précaires. De plus, la mairie n'arrive pas à recruter ; cela serait peut-être plus évident en centres de loisirs. » Marie-Laure Le Mée Clavreul, adjointe au maire en charge de

l'éducation, rappelle qu'elle a rencontré tous les directeurs d'école l'an dernier et que ce sujet ne lui a pas été remonté : « La majorité des enseignants ne remettent pas en cause les 4,5 jours. » Elle ajoute que la mairie « suit les consignes de l'Éducation nationale, car toutes les villes qui sont passées à quatre jours ont une dérogation ». La matinée en plus, selon elle, « n'est pas

inutile, car tout le monde sait que l'on est plus efficace le matin ». Concernant les temps d'activité périscolaire, le recrutement d'animateurs reste compliqué pour Laval, mais l'élue persiste : « L'intérêt est grand pour les enfants. Aujourd'hui, nous pouvons proposer une multitude d'activités en lien avec les services de la Ville, ce qui est une richesse. Les Tap permettent aussi à cer-

tains de bénéficier d'un accès au sport, à la culture, etc. » Marie-Laure Le Mée Clavreul ajoute que sur une semaine à quatre jours, « les taux d'encadrement ne seraient pas les mêmes, il y aurait beaucoup plus d'enfants pour un animateur ». Elle se réjouit qu'en juin, de nombreux étudiants soient venus travailler. « C'était intéressant, et certains vont continuer de manière ponctuelle. » De plus, « nous recevons aussi de nouveaux des candidatures régulières de personnes formées au Bafa », ajoute-t-elle.

Les arguments avancés par la mairie, le syndicat « n'arrive pas à les comprendre ». Dans un courrier reçu fin août, il s'étonne que le sujet de « l'égalité hommes-femmes », selon les termes de la mairie, soit mis sur le tapis : « Ils avancent que le retour à quatre jours pourrait se faire au détriment des femmes actives en cas de recours à un mode de garde personnel. » Steve Gaudin conclut : « Pourquoi refuser une discussion et une nouvelle consultation comme nous le demandons depuis deux ans ? » Régulièrement d'actualité, le sujet n'a pas fini de faire parler.

Thomas Blond

Jeudi 29 septembre 2022 | LE COURRIER DE LA MAYENNE | 11

Réunis contre Emmanuel Macron

Au lendemain de l'intervention du président de la République à la télévision, la rancœur était encore forte dans les rangs des manifestants. « La tendance est loin d'être à la résignation chez les salariés. Au contraire, Macron a jeté de l'huile sur le feu en énervant pas mal de monde. C'est venu renforcer notre unité syndicale. Des syndicats qui étaient moins sur les grèves reconductibles et les barrages nous rejoignent », témoignent Sébastien Lardeux, de Force ouvrière, et Steve Gaudin, de Snudi-FO.

Cette prof sur liste d'attente attend un poste

Ceux qui ont passé le concours attendent une affectation. « Mon rêve, c'est d'être professeure, je ne compte pas l'abandonner », témoigne une Mayennaise.

Le débat

Alors que la rentrée scolaire a lieu ce jeudi, la pénurie de professeurs et le recrutement de certains posent question un peu partout en France. En Mayenne, même si la situation semble moins tendue que dans d'autres départements, les syndicats ne cachent pas leur inquiétude et leur mécontentement.

« Mon rêve »

Ils plaident en faveur du recrutement des élèves admis aux concours de l'enseignement sur liste complémentaire, à l'heure où le ministère de

l'Éducation est à la recherche de contractuels. Actuellement sur une liste complémentaire, Lucie* attend « désespérément » son recrutement en Mayenne après avoir passé le concours deux années de suite.

« Dans les Pays de la Loire, des personnes en liste complémentaire ont été appelées (dont 4 en Mayenne) pour occuper un poste à la rentrée. La seule chose qu'on demande, c'est que tout le monde puisse exercer. On estime être les plus adaptés et les plus formés pour être professeur par rapport aux contractuels », ajoute-t-elle. Pour autant, même si elle n'est pas

affectée cette année, elle retentera le concours l'an prochain : « Mon rêve, c'est d'être professeure, je ne compte pas abandonner. »

Pour le syndicat Snudi-FO, « la rentrée se fait un peu de façon précipitée » et le recrutement de ces quatre personnes ne suffit pas. « On estime à 42 le nombre de personnes à recruter », indique Steve Gaudin, co-secrétaire départemental.

Cindy DUFFAY.

*Il s'agit d'un nom d'emprunt.

Ouest-France
Jeudi 1^{er} septembre 2022

Pays de la Loire / Mayenne

Ouest-France
Mercredi 31 août 2022

Pays de la Loire / Mayenne

La Mayenne en bref

FO Éducation 53 est inquiet pour la rentrée

La fédération FO de l'enseignement de la Mayenne (FNEC-FP FO 53) a déposé un préavis de grève à compter du 1^{er} septembre, jour de la rentrée. Elle interpelle aussi les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

« La rentrée scolaire, en Mayenne comme ailleurs, ne se passera pas dans de bonnes conditions. Il ne suffit pas d'un adulte devant nos élèves, nous voulons des enseignants sous statut, et par conséquent, qualifiés et formés. Nous voulons des remplaçants pour qu'aucun élève ne perde une journée de classe,

nous voulons des enseignants spécialisés pour que tous les élèves en situation de handicap puissent être scolarisés. Nous voulons des réseaux d'aides spécialisées (RASED) complets, des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) dans le respect des notifications de la Maison départementale de l'autonomie et des besoins des élèves. Il manque plus d'une quarantaine de postes en Mayenne, pour que l'école publique puisse fonctionner dans de bonnes conditions » communique FO Éducation 53.



Sébastien Lardeux (à gauche) de Force ouvrière et Steve Gaudin de Snudi-FO. | OUEST-FRANCE

Avance de frais dans l'Éducation nationale : « inacceptable » pour le syndicat

Ouest-France
Jeudi 24 novembre 2022

Les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) sont composés de professeurs des écoles spécialisés et psychologues de l'Éducation nationale. En Mayenne, « ces personnels, déjà bien malmenés au regard du manque criant de moyens et du nombre, sont désormais contraints d'avancer tous les frais relatifs à l'exercice de leur mission », explique Snudi - FO 53, dans un communiqué.

« Certains ont déjà dû avancer près de 1 000 € pour pouvoir exercer auprès des élèves les plus fragiles. » Une situation « inacceptable » pour le syndicat.

Ce dernier demande que « les enveloppes budgétaires dédiées aux déplacements de ces personnels soient promptement réabondées », afin que « les sommes avancées et dues soient intégralement et immédiatement remboursées ».

Ouest-France
Jeudi 15 septembre 2022

Le syndicat FO appelle à la prudence

« Pas de consultation préalable avec les enseignants à Mayenne ». Un maire « qui se pose en responsable hiérarchique des enseignants à Château-Gontier-sur-Mayenne ». Une « ville qui décide seule à Laval ». Le syndicat enseignant Snudi FO53 dénonce les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée des élèves les 11 et 12 mai dans les trois grandes villes du département.

Réunis en visioconférence, hier, 37 enseignants et accompagnants ont rédigé une motion dans laquelle ils déclarent ne pas accepter « la

mise en danger des personnels, de leurs proches, de leurs élèves. De porter la responsabilité de l'application du protocole sanitaire ».

Ils dénoncent « une mise sous tutelle de l'école par les collectivités ». Le syndicat n'accepte pas « que les écoles se transforment en garderie ». Il revendique que les écoles « n'ouvrent que lorsque les conditions de sécurité sont réunies. » Et que « le cadre national de l'école publique soit préservé et non pas transféré aux communes ».

Pays de la Loire / Mayenne

« Non, à la rentrée, tout ne s'est pas bien passé »

Pénurie de professeurs, accompagnement des élèves handicapés... Les représentants de l'Éducation nationale du syndicat Force ouvrière ne dressent pas le même constat que le directeur académique.

« Le directeur académique dit que la rentrée s'est bien passée. Sur le terrain, on n'a pas constaté la même chose », prévient d'emblée Stève Gaudin. Le cosecrétaire du Snudi-FO 53, le syndicat Force ouvrière des professeurs des écoles et assistants de vie scolaires de la Mayenne, avance que le premier degré rencontre des tensions « en termes de remplacement ».

« Le compte n'y est pas »

« Il manque 40 postes en Mayenne pour que tous les remplacements soient assurés, poursuit le responsable syndical. Des directeurs d'école ont déjà été privés de décharge administrative (ce temps hors classe réservé à la gestion de son établissement). On note aussi que le nombre d'élèves inscrits dans le réseau d'aide aux élèves en difficulté est en forte hausse. Le compte n'y est pas. »

Sur cette question des remplacements, le directeur académique de la Mayenne Denis Waleckx admet « une tension supplémentaire depuis le Covid, un manque d'attractivité du métier, une nécessité

de mieux reconnaître sa noblesse ». « Cela passe par le salaire, mais pas seulement », avertit le directeur, qui rappelle que deux postes de remplaçants ont été créés lors de l'élaboration de la dernière carte scolaire. « Nous avons un service de remplacement performant, ajoute Denis Waleckx. Il n'y a pas de raison d'alerter sur ce sujet. »

Le syndicat d'enseignants reconnaît de son côté que les lignes ont bougé côté recrutement avec un nombre de futurs titulaires admissibles au concours en hausse, plutôt qu'un recours aux contractuels. Reste la question des salaires. « Au regard de l'inflation et de la dépréciation de nos salaires depuis 25 ans, un rattrapage d'au moins 25 % est indispensable, pour tout le monde », pointe Stève Gaudin.

Handicap à l'école :
« Un tour de passe-passe »

Les élus regrettent un « tour de passe-passe. Le directeur académique dit que chaque élève nécessitant une AESH (accompagnante d'élève en situation de handicap) en a une. Ce n'est pas faux. Mais M. Waleckx



Les représentants du syndicat Snudi-FO de la Mayenne.

PHOTO : OUEST-FRANCE

oublie de préciser que ça ne se fait pas à hauteur des besoins des élèves », pointe le cosecrétaire. « On manque de structures adaptées, on rencontre des problèmes d'orientation. Des élèves se retrouvent pendant des années sur des listes d'attente », énumère Fabien Orain, membre du bureau du Snudi-FO.

« L'an passé, une centaine d'élèves n'était pas accompagnée contre une dizaine aujourd'hui, se défend le

directeur académique, qui défend la mutualisation des AESH dans les établissements. La compensation du handicap doit évoluer en cours de scolarité. Un élève ne doit pas être pris en charge complètement quand il progresse. » « L'inclusion des élèves handicapés sans s'en donner les moyens, c'est de l'économie », balaie Fabien Orain.

Mathieu CHARRIER.

L'école privée hors contrat prépare sa rentrée

Le projet d'implantation de l'Institut Les Sarments, à Bais avait suscité le débat en mars dernier. L'école, hors contrat, devrait bien ouvrir mi-septembre, « avec 17 inscrits », selon son fondateur.

L'Institut Les Sarments pourra bien ouvrir une antenne à Bais. Le projet d'école, hors contrat, est sur les rails depuis plusieurs mois.

« Nous avons un délai de trois mois entre le dépôt de notre dossier auprès du rectorat et l'ouverture », explique Olivier Lefèvre, fondateur de l'Institut, qui a plusieurs écoles dans le Sud de la France.

« Nous l'avons déposé mi-juin. Nous n'avons pas eu de retours négatifs, nous pouvons donc ouvrir à partir de mi-septembre », assure-t-il.

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale confirme l'implantation, sans donner plus de détails.

Dans la commune, l'ouverture n'a pas été ébruitée. La date officielle de la rentrée n'est pas connue. Il n'y a pas davantage d'informations sur le site internet de l'Institut. « Nous nous préparons », explique simplement Olivier Lefèvre. L'école devrait ouvrir ses portes après le 15 septembre. Elle compte « 17 inscrits », répartis en deux classes multiniveaux (grande section/CP et CE1, CE2, CM1, CM2).

Installation dans le centre socioculturel

Avant l'été, l'Institut cherchait à recruter un professeur. « Pour l'heure, nous enseignerons tous les deux avec mon épouse, Claire », précise Olivier Lefèvre. Celle-ci prendra

d'ailleurs la direction de l'école.

L'Institut va s'installer dans le centre socioculturel Raoul-Couzin de Bais, en louant, à la municipalité, plusieurs salles.

L'installation d'une école privée « libre » et « d'esprit chrétien », qui prône un retour à l'enseignement traditionnel avec port de l'uniforme, avait interrogé plusieurs habitants et suscité le débat.

Craignant que « l'installation d'un établissement aux relents sectaires ne porte ombrage à l'école communale et peut-être à celles du secteur, la fuite de seulement quelques élèves provoquant parfois la fermeture d'une classe ou même d'une école », le syndicat SNUDI-FO 53 avait

demandé, dès le mois de mars, « au directeur académique de l'Éducation nationale de refuser l'agrément » et avait aussi saisi la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Elle n'avait pas de conclusions à communiquer jusque-là (1).

« Il y a une réglementation très stricte pour ces écoles hors contrat et un suivi après ouverture », rassure de son côté, la maire de Bais, Marie-Cécile Morice.

Alix DEMAISON.

(1) Contactée en cette rentrée, la Miviludes n'a pas répondu à notre sollicitation à l'heure de la publication de l'article.

Retraites : le « coup de pression » des syndicats

Château-Gontier-sur-Mayenne — Une nouvelle action a eu lieu hier contre le projet de réforme des retraites. Le rendez-vous était donné devant la permanence de la députée MoDem Géraldine Bannier.

La mobilisation

Les syndicats de la Mayenne avaient gardé le mystère. Mais ils se sont bien mobilisés hier, contre la réforme des retraites. À 11 h, un rassemblement était organisé place Paul-Doumer, à Château-Gontier, devant la permanence de la députée MoDem Géraldine Bannier.

Une centaine de manifestants selon les forces de l'ordre, et 150 d'après les syndicats, étaient présents. Ils ont collé des autocollants et des affiches sur les vitres du local de la parlementaire, qui avait annoncé son intention de voter le projet de réforme des retraites.

Une centaine de personnes

Il s'agit du deuxième rassemblement organisé dans la ville du Sud-Mayenne. Le premier s'était tenu le 16 février. « Le but aujourd'hui, devant la permanence de madame Bannier, députée de la majorité, c'est de mettre un coup de pression jusqu'à jeudi prochain, explique Stève Gaudin, de Snudi-Fo. Le 49.3 est un aveu de faiblesse et nous sommes déterminés à aller jusqu'au retrait. Emmanuel Macron a les cartes en main. »

Lucille, 36 ans, et Cyril, 42 ans, tous les deux enseignants, se sont joints au mouvement. « C'est un véritable déni de démocratie. On est ni enten-



Autocollants et affiches ont été collés sur les vitres de la permanence de la députée Géraldine Bannier.

PHOTO : QUESTFRANCE

du, ni écoutés, déplore Cyril. Ce gouvernement mise sur la division plutôt que le rassemblement. »

Un peu plus loin, Lætitia, Céline et Lætitia travaillent aussi dans l'Éducation nationale. Elles sont venues exprimer leur mécontentement face à une réforme « passée de force. C'est inconcevable. »

Mélissa, 19 ans, étudiante à Château-

Gontier-sur-Mayenne. « Je suis là pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, comme mes parents, mes grands-parents, confie-t-elle. Contre la réforme des retraites, d'une part, mais surtout contre le 49.3, qui est antidémocratique. On espère une motion de censure. »

Après plusieurs prises de parole, le cortège s'est mis en route, en chan-

son, à l'appel de l'Union syndicale Solidaires. Il a pris la direction de la Mayenne. Les manifestants ont bloqué le rond-point de l'avenue du Maréchal-Joffre, avant de poursuivre leur circuit et de revenir dans le centre-ville, aux alentours de 12 h 30.

Émilie GINESTOU.

La Mayenne en bref

Frédéric Volle, du syndicat Snudi-FO, à Laval

« C'est la première fois que je viens en Mayenne. C'est un département magnifique, où j'ai été très bien reçu, et où notre syndicat se porte bien ! » Frédéric Volle, secrétaire général (c'est-à-dire au niveau national) de Snudi-FO, était à Laval, hier.

Un syndicat qui se revendique comme « le syndicat majoritaire des écoles en Mayenne, avec 1 professeur des écoles sur 7 étant adhérent », souligne Stève Gaudin, le secrétaire départemental.

Frédéric Volle a pris part au barrage filtrant établi par des syndicalistes au giratoire dit Ménard, à Bonchamp-Laval, dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites, le matin ; avant de participer à l'assemblée générale départementale du syndicat, suivie par une quarantaine de professeurs des écoles et d'AESH (Accompagnateurs des élèves en situation de handicap).

L'occasion d'évoquer les salaires, la



Frédéric Volle (à droite), secrétaire général de Snudi-FO en Mayenne, lors de l'assemblée générale du syndicat à Laval, mardi 21 mars.

PHOTO : SNUDI-FO

baisse du pouvoir d'achat, la fermeture à la rentrée de 19 classes en Mayenne... Ou « les plus de 130 enfants mayennais en attente d'une place dans un Institut thérapeutique éducatif et thérapeutique (Itep) ou dans un Institut médico-éducatif (IME) ».

LEGLOB-JOURNAL

Investigations, analyses, opinions, podcasts - Mayenne

S'ABONNER LA UNE MAYENNE CULTURES SOCIÉTÉ EDITO PLUS

★ EN LIGNE : Région et Département disent non aux Lumières de Laval 2022

En Mayenne, le Snudi-Fo vire en tête devant la FSU et l'Unsa

leglob-journal.fr 11 décembre 2022



La situation des AESH reste précaire

En cette rentrée scolaire, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) manquent à l'appel pour répondre à une demande croissante en Mayenne. En cause ? Un métier précaire qui peine à recruter.

Le témoignage

« Un jour, Max n'avait rien mangé depuis le petit-déjeuner parce qu'il n'y avait personne pour le nourrir. On a dû le retirer de l'école pour sa sécurité. » Ce mardi 23 août, Hélène raconte le parcours chaotique de son fils, en situation de handicap moteur, pour obtenir une accompagnante d'élève en situation de handicap (la profession est à 92 % féminine).

Scolarisé dans une école à Laval, Max, 4 ans, dispose d'une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA) qui lui garantit l'aide d'une AESH à l'école. En mars 2022, ses parents le récupèrent de l'école et découvrent qu'il n'a rien mangé de la journée.

Ils décident rapidement de « porter plainte auprès du tribunal administratif car les droits fondamentaux de [leur] enfant n'étaient pas respectés ». L'audience passe en urgence, et le couple obtient gain de cause. Une semaine après, Max pouvait reprendre l'école avec un accompagnement complet.

« Le maître-mot, c'est l'adaptation ++ »

En Mayenne, 1 476 enfants disposent à ce jour d'une notification de la MDA d'accompagnement d'une AESH, contre 1 333 l'année dernière. Le chiffre est en constante augmentation. Or, environ 800 AESH travaillent.

Même si une AESH aide souvent plusieurs enfants, de nombreux élèves étaient, l'année dernière, sans accompagnement. En cette rentrée, c'est encore « une quinzaine d'enfants qui n'auront pas d'AESH », reconnaît Marc Vauléon, secrétaire général de la DSDEN de la Mayenne (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale).

La cause de cette pénurie ? « Des enfants avec de nouvelles notifications et des démissions d'AESH. » Sans véritable formation, avec un salaire moyen de 750 € net, le métier



Muriel Lageiste est AESH depuis 10 ans. Représentante syndicale FO, elle dénonce les difficultés du métier.

PHOTO : OUEST-FRANCE

d'AESH est précaire. Il attire peu.

1 476 élèves concernés

« Ça fait 10 ans que je suis AESH. À l'époque, il n'y avait pas du tout de formation. Maintenant, il y a 60 heures, mais c'est plutôt des heures d'informations », ironise Muriel Lageiste, AESH et représentante syndicale FO. Les AESH sont amenées à s'occuper d'enfants avec différentes situations : handicap moteur, psychique, mental ou cognitif, difficultés d'apprentissages (troubles dys, troubles du comportement).

« Le maître mot, c'est l'adaptation ++ », assure l'AESH montée à Paris en 2021 pour manifester. Avec des temps pleins de 24 heures (temps d'un élève en classe), les personnes

cumulent généralement leur travail avec du temps périscolaire et du ménage.

Elle s'en sort avec son activité de sophrologue et sa retraite d'enseignante qui accompagnent ses 714 € de salaire en contrat de 20 heures.

Face à la précarité, la DSDEN peut fournir des aides ponctuelles. Les AESH ne disposent pas d'un statut auprès de l'Éducation nationale. « La reconnaissance, on l'a dans les yeux des enfants, mais pas dans les bureaux, ni dans le salaire », analyse Muriel Lageiste.

Selon elle, les PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés), récemment établis, « gèrent les pions que nous sommes ». Avec régulièrement de nouveaux

enfants à accompagner et un nombre limité d'AESH, « on peut nous dire d'aller d'un endroit à un autre en cours d'année ». Une situation compliquée pour les professionnelles et pour les enfants, impactés par ces changements réguliers. Du côté de la DSDEN, « il n'y a pas eu de soucis de recrutement jusqu'à présent, et il y aura 25 nouveaux postes cette année », affirme Marc Vauléon.

Hélène et Muriel Lageiste reconnaissent le travail réalisé « au mieux » par les agents locaux. « L'école inclusive, c'est super, mais il faut mettre les moyens en face », résume Hélène, maman de Max.

Johanne MÂLIN.

Face à ses collègues en souffrance

Catherine Bonnard ne cherche clairement pas la lumière. La professeure des écoles remplaçante n'avait tout bonnement pas prévu de s'exprimer. Mais « c'est plus fort que moi », sourit-elle en prenant la pose, ayant accepté d'être prise en photo « pour défendre les autres ».

Syndiquée depuis trois ou quatre ans au Snudi-FO, Catherine fait désormais partie de l'équipe exécutive. La raison ? « Je vois mes collègues en souffrance, j'ai envie de les aider », explique-t-elle tout de go.

« On n'a pas les moyens ! »

Une preuve de plus du mal-être qui s'accroît dans la profession. « On reçoit tellement d'injonctions que c'est difficile de faire le métier comme on nous le demande et comme on le souhaite. On n'a pas les moyens ! Et puis, il y en a marre de cocher des cases. » Catherine Bonnard cite un exemple : « Je ne peux pas mettre en place des projets si je n'ai pas rempli six mois plus tôt un dossier gros comme ça, assure-t-elle en écartant son pouce et son index de cinq bons centimètres. Et c'est la vie de classe qui est impactée. On sait bien que c'est ça qui motive les élèves. »

Elle dénonce aussi les arrangements avec la vérité sur les remplacements. « Lorsqu'on a le Covid, on doit s'absenter sept jours. Dans une école, il m'est arrivé de remplacer trois professeurs différents malades au même moment, l'un le lundi et le mardi, un autre le jeudi et le vendredi. L'administration annonce que les trois professeurs ont été remplacés, mais les enfants ont été renvoyés chez eux certains jours. »

Pour fonctionner correctement, le syndicat estime que 40 professeurs supplémentaires seraient nécessaires. Des décharges de direction n'ont déjà pas pu avoir lieu en ce début d'année, faute de remplaçants.

Fait plutôt rare, la liste complémentaire a été ouverte. Une satisfaction pour le syndicat qui souhaiterait maintenant que la liste soit complétée à nouveau par des professionnels ayant eu le concours, mais n'étant pas affectés à un poste.

Autre cheval de bataille de cette rentrée : l'inclusion non accompagnée. « Chaque année, ça s'accroît », regrette Catherine. Selon le Snudi-FO, début juillet, 155 élèves n'avaient pas d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) en Mayenne.

Cécile Le Franc